



COMPTES SOCIAUX
Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

LIASSE FISCALE

ANNEXE

EURL 1001 COULEURS

122 RÉSIDENCE ELYSEE 2
78170 LA CELLE SAINT CLOUD



Organisation Comptable Expertise Audit et Normalisation
3 cité d'Hauteville - 75010 PARIS
Tél : 01 47 70 33 13 - Fax : 01 48 01 00 19
Email : ocean@ocean-expertscomptables.com
SAS au capital de 70 000 € - SIRET 325 399 418 000 20

15

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * Durée de l'exercice précédent *

Désignation de l'entreprise : **EURL 1001 COULEURS**

Adresse de l'entreprise : **122 RÉSIDENCE ELYSEE 2** 78170 LA CELLE SAINT CLOUD

Numéro SIRET * **5 0 2 6 9 8 1 8 6 0 0 0 1 7**

Néant *

Exercice N. clos le, **31082023** N-1 **31082022**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	47 000	47 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 000	2 487
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	82 293	41 634
IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	260 940	260 940
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 866	5 857
	TOTAL (II)	402 098	BK	45 747	356 351
					342 237
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	439 909	376 283
	Autres créances (3)	BZ	CA	96 628	96 628
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
ACTIF CIRCULANT CREANCES DIVERS	Disponibilités	CF	CG	935 623	935 623
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
Comptes de régularisation		CJ	CK	1 472 161	1 472 161
					960 214
TOTAL GENERAL (I à VI)		1 874 259	1A	45 747	1 828 512
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des im- mobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobili- sations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

B

Désignation de l'entreprise EURL 1001 COULEURS				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 49 500.....)	DA	49 500	49 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 950	4 950
	Réerves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réerves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	225 357	301 527
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	289 033	58 830
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	568 840	414 807
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	373 368	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	373 368	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	315 663	392 945
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	593	23 658
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	104 690	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	184 074	313 765
	Dettes fiscales et sociales	DY	279 211	153 323
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 073	3 954
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	886 304	887 644
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 828 512	1 302 452
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF		
		EG	568 565	594 095
		EH	125	

1001 COULEURS
Société à responsabilité limitée
au capital de 49 500 euros
Siège social : 122 Résidence Elysée 2
78170 LA CELLE ST CLOUD
502 698 186 RCS VERSAILLES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 FEVRIER 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 289 032,70 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	289 032,70 euros
------------------------	------------------

- En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élèvera ainsi à 514 390,08 euros.

L'associé unique décide de prélever un montant de 144 000,00 euros sur le compte « Autres Réserves » pour le distribuer en 2024 à titre de dividendes.

Le compte « Autres Réserves » s'élèverait alors à 370 390,08 euros après distribution de dividendes.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'actionnaire, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 144 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2020 : Néant

Exercice clos le 31 août 2021 : Néant

Exercice clos le 31 août 2022 : 135 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre

Certifié conforme
Le Gérant



COMPTES SOCIAUX

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

ANNEXE

EURL 1001 COULEURS

122 RÉSIDENCE ELYSEE 2
78170 LA CELLE SAINT CLOUD



Organisation Comptable Expertise Audit et Normalisation
3 cité d'Hauteville - 75010 PARIS
Tél : 01 47 70 33 13 - Fax : 01 48 01 00 19
Email : ocean@ocean-expertscomptables.com
SAS au capital de 70 000 € - SIRET 325 399 418 000 20



ANNEXE AU 31 AOUT 2023

SOMMAIRE

- PRINCIPE - REGLES ET METHODES
- INFORMATIONS GENERALES
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
PARTS BENEFICIAIRES OBLIGATIONS CONVERTIBLES
- VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
- ECARTS DE CONVERSION
- INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES
- EVOLUTION DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
- BILAN ACTIF - PASSIF
DETAIL DE CERTAINS POSTES
- COMPTE DE RESULTAT
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

ANNEXE AU 31 AOUT 2023

PRINCIPES - REGLES ET METHODES

DETERMINATION DES LIMITES

TOTAL DU BILAN	1 828 512
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	1 301 855
NOMBRE DE SALARIES	19

ELEMENTS D'INFORMATION

EXERCICE DE DOUZE MOIS
COUVRANT LA PERIODE DU 01/09/2022 AU 31/08/2023

TOTAL DU BILAN AVANT REPARTITION	1 828 512
TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE PRESENTÉ SOUS FORME DE LISTE	1 993 650
RESULTAT BENEFICIAIRE	289 033

ELEMENTS D'INFORMATION

Les informations portées sur la présente ANNEXE s'ajoutent à la liasse fiscale.
Elles n'ont été retenues que pour leur caractère obligatoire, et, ou, significatif.
Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Certaines rubriques n'ont pas été retenues, compte tenu soit :

- du caractère non obligatoire ou non significatif de l'information
- du fait des limites non atteintes
- de la forme juridique de l'entreprise.

ANNEXE AU 31 AOUT 2023

PRINCIPES - REGLES ET METHODES (SUITE)

ELEMENTS PERMANENTS

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles comptables, dans les respects du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été appliquées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

ELEMENTS D'EVALUATION

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués suivant la méthode des coûts historiques.

Les durées et modes d'amortissement tiennent compte de la dépréciation réelle des immobilisations et de leur durée de vie estimée.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

INFORMATIONS GENERALES

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le dirigeant a perçu une rémunération considérée comme normale à raison de ses fonctions et décidée par une assemblée générale des associés.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société n'est pas concernée par cette rubrique.

ANNEXE AU 31 AOUT 2023

INFORMATIONS GENERALES (SUITE)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'Entreprise n'est pas concernée par cette rubrique.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Hypothèques, Nantissements, Gages...

L'Entreprise n'est pas concernée par cette rubrique.

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT-BAIL

Location longue durée – Loyers restant dus au 31/08/2023

. Location véhicule particulier 29 598 € TTC

CREDIT BAIL

Postes du bilan intéressés	Valeur d'origine	Redevances versées		Dotations aux amortissements	
		de l'exercice	cumulées	de l'exercice	cumulées
Autres immob. corporelles	27 301	3 817	15 565	6 825	19 338
TOTAL	27 301	3 817	15 565	6 825	19 338

Postes du bilan intéressés	Redevances restant à payer					Prix d'achat résiduel
	jusqu'à 1 an	+ 1 à 5 ans	+ 5 ans	Total		
Autres immob. corporelles	3 817	954	/	4 771	3 698	
TOTAL	3 817	954	/	4 771	3 698	

ANNEXE AU 31 AOUT 2023

INFORMATIONS GENERALES (SUITE)

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Information non obligatoire - limites non atteintes

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Information non obligatoire - limites non atteintes.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales de début de l'exercice	4 500	11,00
Création pendant l'exercice		
Remboursement pendant l'exercice		
Actions ou parts sociales à la fin de l'exercice	4 500	11,00

PARTS BENEFICIAIRES

La société n'est pas concernée par cette rubrique.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES, ECHANGEABLES ET TITRES SIMILAIRES

La société n'est pas concernée par cette rubrique.

PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

La société n'est pas concernée par cette rubrique.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Information non obligatoire - Limites non atteintes

ANNEXE AU 31 AOUT 2023

INFORMATIONS GENERALES (SUITE)

ECARTS DE CONVERSION

L'entreprise n'est pas concernée par cette rubrique.

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Information non obligatoire - limites non atteintes

EVOLUTION DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Information non obligatoire - limites non atteintes

BILAN ACTIF ET PASSIF DETAIL DE CERTAINS POSTES

INFORMATIONS GENERALES

Les informations portées sur la présente ANNEXE s'ajoutent à la liasse fiscale.

Cependant sont exposés ci-après le détail de certains comptes, et, ou des informations complémentaires sur les méthodes de comptabilisation retenues dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

ANNEXE AU 31 AOUT 2023

BILAN ACTIF IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

-Fonds de commerce	EUR	47 000.00
--------------------	-----	-----------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Se reporter aux tableaux fiscaux.

Les amortissements sont pratiqués suivants les modes linéaires.

Les taux d'amortissements retenus s'établissent entre 10 % et 33.33 %.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Se reporter aux tableaux fiscaux.

Les immobilisations financières ne font l'objet d'aucun amortissement.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET PROVISIONS POUR DEPRECIACTION

Titres immobilisés			
-Parts sociales Caisse d'Epargne	EUR	260 940.00	
Immobilisations financières diverses			
- Dépôt de garantie des locaux	EUR	5 015.67	
- Dépôt de garantie TOTAL	EUR	850.00	

BILAN ACTIF DETAILS DE CERTAINS POSTES

STOCKS DE MARCHANDISES ET MATIERES PREMIERES

L'entreprise n'est pas concernée par cette rubrique

EN COURS DE PRODUCTION

L'entreprise n'est pas concernée par cette rubrique

ANNEXE AU 31 AOUT 2023

BILAN PASSIF DETAILS DE CERTAINS POSTES

PROVISIONS POUR RISQUES

. Provision pour contentieux social	45 368.00
. Provision pour contentieux client	328 000.00
	<hr/>
Total du compte	373 368.00

ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYER

. URSSAF & POLE EMPLOI	8 545.00
. Retraite-Prévoyance-Mutuelle	2 706.70
. CIBTP – Congés et intempéries	12 268.00
. Cotisations TNS	85 245.00
	<hr/>
Total du compte	108 764.70

ETAT - CHARGES A PAYER

. CFE	406.00
	<hr/>
Total du compte	406.00

CREDITEURS DIVERS - CHARGES A PAYER

. Honoraires et débours	960.00
. Carburant	431.18
. Frais prorata sur travaux	658.00
	<hr/>
Total du compte	2 049.18

COMPTE FINANCIERS - CHARGES A PAYER

. Agios et frais de banque	125.00
	<hr/>
Total du compte	125.00



ANNEXE AU 31 AOUT 2023

COMPTE DE RESULTAT CHARGES EXCEPTIONNELLES

CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION

. Organismes sociaux – rappel et majorations sur exercices antérieurs	3 158.00
. Pénalités sur chantiers	400.00
	<hr/>
Total du compte	3 558.00

DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

. Provision pour litiges	373 368.00
	<hr/>
Total du compte	373 368.00

COMPTE DE RESULTAT PRODUITS EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION

. Apurement comptes de tiers	2 515.58
. Contentieux et indemnités	679 741.13
	<hr/>
Total du compte	682 256.71